

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MAI 2016**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 33  
Pouvoirs : 3  
Votants : 36

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 03/05/2016

Le 9 mai 2016, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, en l'absence de Mr Bernard GRISON, Président, empêché, s'est réuni sous la présidence de Mme Brigitte COULON, 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Isabelle ACHARD, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Noël CHEYNET, Christine CIOLFI, André COLLON (remplace Christian BAISE), Brigitte COULON, Pascal CUNY, Dominique DESFORGES, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Françoise DUVILLARD, Olivier EYRAUD, Christine FORNES, Yann GALLAY, Béatrice GUERIN, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Pierre LUCIDOR (remplace Jean-Claude AUBERT), Raymond MOUSSY, Chantal NOEL, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Jean-Claude AUBERT (remplacé par Pierre LUCIDOR), Christian BAISE (remplacé par André COLLON), Hubert BONNET (pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jacky DUTRUC (pouvoir Noël CHEYNET), Bernard GRISON, Claude TRASSARD (pouvoir Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : Noël CHEYNET

**OBJET : FINANCES – Budget Aménagement des zones d'activités 2016 – Décision modificative n°1**

Mme Brigitte COULON, Vice-Présidente chargée des Finances, présente la proposition de décision modificative n°1 du Budget Aménagement des zones d'activités DSV 2016 pour la section d'investissement qui s'équilibre en fonctionnement et en investissement à 28 000 €.

Cette décision modificative permet d'inscrire des crédits d'un montant de 28 000 € pour une écriture de stock supplémentaire en fonctionnement (compte 7133 en recettes fonctionnement et compte 3351 en dépenses d'investissement) équilibrée grâce aux virements entre sections.

Elle permet aussi d'inscrire les crédits nécessaires (2 800 €) pour régulariser les écritures de TVA de 2015 en dépenses de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, par 35 voix POUR et une ABSTENTION,

- **ADOpte** la décision modificative n° 1 du budget Aménagement des zones d'activités 2016 suivante :

D/R	n° Chapitre	n° compte	n° service	FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
				Libellés	Modification de crédits en €	Modification de crédits en €
R	042	7133	01	Intégration du stock au 31/12/2016		28 000,00
D		023	01	Virement à la section d'investissement	28 000,00	
D	65	658	01	Charges diverses de gestion courante	2 800,00	
D	60	608	01	Frais accessoires	-2 800,00	
				<b>TOTAL</b>	<b>28 000,00</b>	<b>28 000,00</b>

					INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
D/R	Opér.	n° Chapitre	n° compte	n° service	Libellés	Modification de crédits en €	Modification de crédits en €
D		040	3351	01	Intégration du stock au 31/12/2016	28 000,00	
R			021	01	Virement à la section d'investissement		28 000,00
					<b>TOTAL</b>	<b>28 000,00</b>	<b>28 000,00</b>

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

A Trévoux, le 9 mai 2016

**Le Président,  
Bernard GRISON**

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20160509-2016C50-FI  
Affichage le :

**30 MAI 2016**

**30 MAI 2016**

